



RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Projet de recherche fédérée-PRF 2023

Développement et aménagement durable des territoires face aux transformations politiques, sociales et environnementales -DEVADT

Projet financé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Avis public

Avis public de recrutement d'un post-doc dans le cadre d'un Projet de Recherche Fédéré : (réf. Projet PRF-P2D2023-P1)

Termes de référence :

1. CONTEXTE DE L'ACTION	1
2. DESCRIPTION DU PROJET	2
3. OBJECTIFS DU TRAVAIL	3
4. DUREE, PERIODE ET REMUNERATION	3
5. APPROCHE METHODOLOGIQUE	3
6. METHODE DE SELECTION	3
7. MOYENS NECESSAIRES	4
8. RENDUS	4
9. PROFIL DU CANDIDAT	4
10. DOSSIER A REMETTRE	4
12. CONFIDENTIALITE	5

1. CONTEXTE DE L'ACTION

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Direction Générale de la Recherche Scientifique) met en œuvre des Projets de Recherche Fédérée (PRF) au titre de la période (2023-2026) dans le cadre du fonds compétitif dédié aux programmes nationaux de recherche et ce dans six domaines prioritaires dont le domaine de la « Gouvernance et Décentralisation ».

Le PRF P2D2023-P1 intitulé « Développement et aménagement durable des territoires face aux transformations politiques, sociales et environnementales » souhaite recruter un post doctorat afin de mener une recherche sur « Evaluation des politiques de développement régional en Tunisie » sous la direction de l'équipe du PRF composée de Sami Yassine Turki, (MC, GDT), Mourad ben Jelloul, (Pr, GDT), Anissa Ben Hassine, (Pr, LARIME), Mohamed Jaoued, (Pr, LESSOR), Ali Abaab (Pr, LESSOR) et Aida Haouala (LARIME).

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence en adressant leur demande par écrit au nom de Monsieur Mourad Ben Jelloul mouradbjd@yahoo.fr, coordinateur scientifique du PRF ou de Madame Anissa Ben Hassine benhassineanissa@gmail.com, dans un délai ne dépassant pas 10 jours avant la date limite de dépôt de l'appel à candidature.

Les dossiers de candidatures doivent parvenir par voie de poste, ou être déposées directement au bureau d'ordre central de la Faculté des Sciences humaines et Sociales de Tunis, à l'adresse ci-dessous, et ce, **au plus tard le 24 février 2025 à 12 heures 00 mn**, heure locale, avec la mention suivante :

« Ne pas ouvrir, candidature pour le PRF P2D2023-P

« Recrutement d'un postdoc »

ADRESSE : 94 boulevard du 9 avril 1938, 1007 – Tunis, TUNISIE

Toute candidature parvenant après la date-limite susmentionnée sera considérée comme nulle et non avenue.

2. DESCRIPTION DU PROJET

2.1 Présentation du projet de recherche : Développement et aménagement durable des territoires face aux transformations politiques, sociales et environnementales - DEVADT

La Tunisie connaît depuis une quinzaine d'années des transformations socio-politiques et économiques profondes en plus de l'accélération de la dégradation de son environnement naturel et des effets du réchauffement climatique. Des transformations qui appellent des lectures revisitées, notamment au niveau de chacun de ses territoires et de la manière de les appréhender et de les gérer. Or, la compréhension des processus de développement des territoires demeure limitée et les instruments mis en œuvre notamment pour leur gouvernance sont encore peu efficaces et efficients.

Ce projet vise, en mobilisant des approches transdisciplinaires et pluridisciplinaires, à mieux comprendre et analyser ces problématiques et à outiller les décideurs de grilles de lecture scientifiques rigoureuses ancrées sur le terrain.

2.2 Contexte scientifique et problématique

L'émergence des territoires en Tunisie comme champ incontournable des politiques de développement durable et d'innovation se heurte à l'insuffisance des connaissances, la faiblesse des modèles, l'inefficience des instruments et une gouvernance incapable de saisir les enjeux. A travers des approches transdisciplinaires de géographie, d'économie, de management et de sciences sociales, ce projet traite de ces questions et apporte des éléments de réponse sur le champ de la recherche et par extension à celui de l'action, notamment publique.

3. OBJECTIFS DU TRAVAIL

Depuis une dizaine d'années, plusieurs travaux ont essayé de mettre en exergue les limites territoriales des politiques publiques en Tunisie et de démontrer que celles-ci ont largement contribué aux soulèvements de 2008 et de 2010-2011. L'action publique a également été analysée par le prisme des instruments mobilisés à cet effet, jugés inaptes à considérer les enjeux dans leur complexité, notamment à l'échelle territoriale. Également, plusieurs travaux pointent du doigt les défis environnementaux qui deviennent de plus en plus contraignants (stress hydrique, salinisation des sols, désertification, pollutions...) et pour lesquels les solutions mises en œuvre demeurent limitées. L'objectif du travail est de faire un inventaire puis d'analyser les politiques publiques de développement territorial en Tunisie ainsi que les instruments utilisés à cet effet depuis l'indépendance à nos jours avec focus sur les 25 dernières années.

4. DUREE, PERIODE ET REMUNERATION

Le contrat post-doc est d'une durée de 8 mois (1er mai 2025-31 décembre 2025) et sera rémunéré comme postdoc (2200 dinars brut).

5. APPROCHE METHODOLOGIQUE

Le travail reposera sur les points suivants :

1. Analyse et modélisation des processus d'innovation dans la fabrication des politiques et actions publiques pour une meilleure intégration des enjeux de développement et de durabilité dans le but de permettre une meilleure explication des processus, une capacité d'intégrer les innovations souhaitées, et une facilité de montée en généralités
2. Simulation des processus de management et de gouvernance des territoires
3. Rédaction et soumission d'un article scientifique en collaboration avec les autres chercheurs du projet reprenant les apports scientifiques réalisés.
4. En plus de son apport scientifique, le doctorant sera chargé de :
 - l'organisation et la rédaction des rapports sur des différents évènements

programmés en 2025 notamment les journées scientifiques de Jendouba, les réunions du conseil scientifique, les activités qui seront programmées par l'équipe LARIME

- la rédaction du rapport annuel
- le suivi des masterants dans leurs recherches en collaboration avec leurs encadrants.

6. Méthode de sélection

Une commission de sélection (CS) des candidatures établira un classement des candidatures selon les critères suivants :

Critères de Sélection	Notation
Publications dans la thématique du projet (10 points par article)	/20
Diplômes et qualifications pertinents pour la mission (10) Diplôme universitaire complémentaire (10) Participation à des missions similaires (10)	/30
Entretien	/50
Total	/100

Un Procès-Verbal de classement des candidats est rédigé au terme de la sélection par la CS.

7. MOYENS NECESSAIRES

Le projet mettra à la disposition du postdoctorant :

- Un bureau avec accès à la documentation des bibliothèques des institutions membres du consortium du projet ainsi qu'aux bases de données des articles scientifiques.
- Une facilitation logistique de l'organisation des entretiens, y compris ceux nécessitant des déplacements dans les régions.

8. RENDUS

Le postdoctorant est redevable des rendus suivants :

- Les rapports sur chaque activité de l'année 2025
- Un rapport à livrer à la fin du cinquième mois du stage sur la question de la modélisation.
- Un projet d'article à la fin du huitième mois.
- Le rapport annuel de l'année 2025
- Un rapport sur l'avancement des travaux de recherche des masterants

9. PROFIL DU CANDIDAT

Doctorat en Géographie, Economie, Sciences politiques ou toute discipline équivalente ou apparentée. Compétences en : Politiques publiques, développement territorial, gouvernance territoriale.

10. DOSSIER A REMETTRE

Le dossier à remettre à l'adresse 94 boulevard du 9 avril 1938, 1007 – Tunis, TUNISIE doit comporter :

Un CV détaillé

Une lettre de motivation

Une liste des publications

Une copie des diplômes obtenus

D'autres pièces seront demandées au candidat(e) retenu(e)

9. CONFIDENTIALITÉ

Le candidat retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

10. CONFIDENTIALITÉ

Le candidat retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

***DRESSÉ PAR LA DIRECTION DU PRF
TUNIS, LE 05/02/2025***